Demande d'autorisation spéciale d'absence

Nom :	
Prénom :	
Établissement :	
	à Monsieur le Recteur de l'académie de Strasbourg
	s/c de (1)

Monsieur le Recteur,

J'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence afin de participer au congrès académique du SNEP FSU Strasbourg qui aura lieu :

le 22/01/2026 de 9h à 17h Au Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et de Tourisme Alexandre Dumas 2 Rue Eugénie Brazier, 67400 Illkirch-Graffenstaden

Vous trouverez ci-dessous la convocation que m'a adressée le SNEP FSU.

Date et signature :

(1) Préciser : « Proviseur e du Lycée.... » ou « Principal e du Collège.... »



Mulhouse, le 9 novembre 2025

Section syndicale de l'académie de Strasbourg Syndicat National de l'Education Physique de l'Enseignement Public Fédération Syndicale Unitaire N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées avant de remettre cette convocation à votre chef-fe d'établissement

Convocation

Conformément aux articles R214-38, R214-39, R214-40 et R214-41 du Code général de la Fonction publique, les autorisations spéciales d'absence sont obtenues de plein droit et doivent être déposées (accompagnées de la convocation) auprès du/de la chef-fe de service ou d'établissement au moins trois jours à l'avance.

Cher·e collègue,

Tu es prié e de bien vouloir assister au congrès académique du SNEP FSU Strasbourg qui se tiendra le :

22 janvier 2026

Début des travaux: Jeudi 22/01/26 à partir de 9 heures

Fin des travaux : Jeudi 22/01/26 à 17h

Au Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et de Tourisme Alexandre Dumas - 2 Rue Eugénie Brazier, 67400 Illkirch-Graffenstaden

Ordre du jour :

- Bilan d'activité du bureau académique du SNEP FSU
- Préparation du congrès national de Guidel 2026

Nous comptons sur ta présence.

Bien cordialement.

Benjamin Maillot, secrétaire académique

forth